

[ VAL VANOISE TARENTOISE ]

# RAPPORT D'ACTIVITE [ 2014 ]



# [ CONCRETISONS ENSEMBLE LE PROJET DE TERRITOIRE AUQUEL NOUS ASPIRONS ]

 AU COEUR DES 3 VALLEES  A 180KM DE GENEVE ET LYON  10 COMMUNES  10 000 HABITANTS

L'année 2014 a été marquée par un double changement institutionnel sur notre territoire :

La création de l'intercommunalité a impliqué un pilotage juridique, financier et institutionnel fort conduisant à la sécurisation de la structure. Des services ont ainsi été transférés; la collecte et le traitement des déchets, les prestations relatives à l'Enfance Jeunesse et à la Petite Enfance sont désormais réalisés à l'échelle des dix communes. La communauté de communes a également acquis de nouvelles compétences qui vont se mettre en place progressivement sur l'ensemble du territoire.

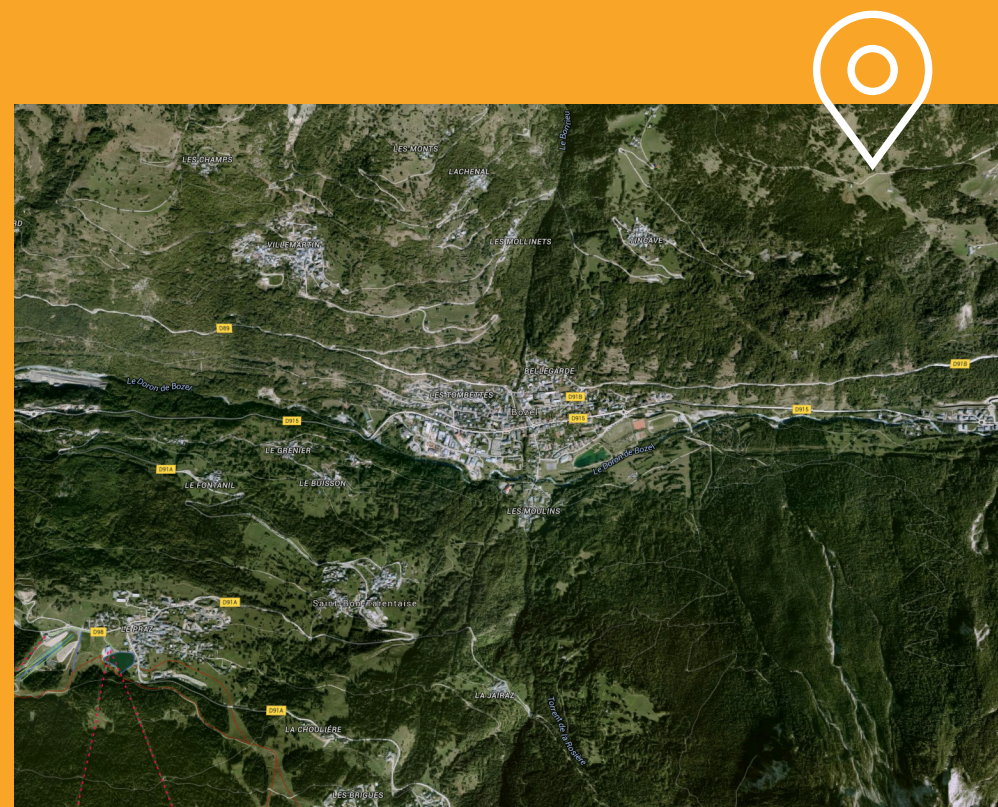
Pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire intercommunale, les conseillers communautaires ont été désignés par les citoyens lors des élections municipales de mars 2014. Cette avancée démocratique renforce l'échelon intercommunal et ouvre de nouvelles perspectives.

Une intercommunalité c'est aussi l'opportunité de :

- construire des projets d'intérêt communautaire,
- construire des équipements et aménager le territoire,
- disposer de moyens techniques et humains plus importants,
- une force collective plus cohérente pour défendre les intérêts de l'ensemble du territoire,

Elus, comme services se mobilisent au service des habitants, afin de délivrer les équipements et prestations au service de notre bassin de vie, de manière équilibrée et harmonieuse sur notre bassin de vie.

Donnons toutes ses chances à notre intercommunalité, que je souhaite solidaire et référons nous à ce proverbe : « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » !



*Thierry MONIN*

# [ CALENDRIER DES ACTIONS 2014 ]

## 1<sup>ER</sup> JANVIER

Création de la communauté de communes  
Installation du Conseil Communautaire.

Transfert des Etablissements d'accueil de jeunes enfants de la commune de Saint Bon ainsi que des accueils de loisirs de Saint Bon et des Allues, de la collecte de Saint Bon, La Perrière et Les Allues

- Mise en place du circuit comptable
- Mise en service des conventions relatives à la collecte et à l'entretien des points de collecte

- Mise en place du service public d'assainissement non collectif
- Vote du 1<sup>er</sup> budget communautaire

Installation du nouveau Conseil Communautaire composé de 27 membres suite aux élections municipales

Spectacle décentralisé  
« Suivez les instructions »

Ramassage de déchets sur les pistes à Champagny et Pralognan

Mise en place nouveau dispositif de transport scolaire

Création d'un poste d'agent de maintenance technique des bâtiments communautaires

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

JUIN

MAI

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Politique tarifaire unique pour les accueils de loisirs

Mission de diagnostic et de mutualisation des services

Aménagement de bureaux au 1<sup>er</sup> étage du siège de la communauté de communes à Bozel

Signature d'une convention de partenariat pour un projet innovant de télé ophtalmologie en Tarentaise

Mise en place des nouveaux temps d'activité périscolaire dans les écoles, nouvelle compétence prise en charge par Val Vanoise Tarentaise

Adhésion au projet de cuisine centrale de Tarentaise pour fournir les repas des accueils de loisirs et des crèches

Passage de la micro-crèche de Brides en établissement multi-accueil avec une plus grande capacité d'accueil

Spectacle offert aux enfants du territoire

Elections professionnelles: mise en place d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail pour les agents



[ GOUVERNANCE  
ET COMPETENCES:  
DES ELUS DONT  
**LA LEGITIMITE EST**  
RENFORCEE ]

**PRÉSIDENT:**  
**THIERRY MONIN,**  
MAIRE DES ALLUES

Un 1<sup>er</sup> Conseil Communautaire a été installé en janvier 2014  
lors de la création de la communauté de communes sous la pré-  
sidence de Thierry THOMAS.



# [ DES VICES-PRESIDENTS A VOTRE ECOUTE ]

## 1ER FINANCES ET ACHATS JEAN-BAPTISTE MARTINOT

- Poursuivre un programme d'équipements et de services en optimisant les coûts
- Mettre en place une cohérence financière afin de garantir transparence et efficacité sur l'ensemble du bloc local
- Stratégie fiscale, recherche des marges de manœuvre financières
- Suivi des budgets et contrôle des flux financiers avec les communes
- Mise en place de procédures internes, d'analyse des coûts, contrôle de gestion

## 2 DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SCOT PHILIPPE MUGNIER

- Mise en place et suivi des projets de développement économique, création de ZAE
- Suivi de la mise en place du SCOT

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET COMMUNICATION 3 GUILLAUME BRILAND

- Création et gestion de services de transport de proximité
- Transport scolaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Sentiers d'intérêt communautaire
- Mise en place de déplacements doux
- Participation au fonctionnement du pôle intermodal de Moûtiers
- Communication

## 4 ENFANCE JEUNESSE CULTURE HÉLÈNE MADEC

- Structures accueil de loisirs et périscolaires, multi-accueils et crèches, relais d'assistants maternels
- Actions à destination de l'enfance et de la jeunesse : enseignement de l'anglais, activités éducatives et culturelles, actions de développement des sports et des loisirs, prévention des conduites à risque, mobilité, protection de l'environnement, Point jeunes
- Développement culturel : enseignements et pratiques artistiques, lecture publique

## ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX 5 RENÉ RUFFIER-LANCHE

- Collecte et traitement des déchets ménagers et du tri sélectif: points de collecte, 4 déchetteries, déchets inertes, traitement des déchets
- Travaux dans les bâtiments communautaires
- Assainissement non collectif
- Valorisation des paysages d'intérêt communautaire
- Entretien des cours d'eau
- Développement durable

## 6 SANTÉ ET SENIORS ARMELLE ROLLAND

- Mise en œuvre et suivi d'une politique d'amélioration de l'offre médicale (maison de santé..)
- Aide aux personnes âgées et/ou dépendantes
- Participation au fonctionnement du centre d'hébergement de Moûtiers

## SERVICES ET RES-SOURCES HUMAINES 7 RÉMY OLLIVIER

- Elaboration et suivi de la politique ressources humaines
- Organisation et structuration des services
- Prévention des risques professionnels, d'hygiène et de sécurité au travail



# **REPONDRE AUX EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC DE DEMAIN**

---

**LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :  
RÉALISATIONS/PROJETS**



# [ PERMETTRE AUX JEUNES FAMILLES DE S'EPANOUIR ]

## > TRANSFORMATION

L'année 2014 a vu le pôle petite enfance se transformer, passant de 4 crèches à 7 (transfert des crèches Les Pitchounets et Les P'tits Pralins à Saint Bon, ouverture de la micro-crèche saisonnière de Pralognan en décembre 2013).

## > HARMONISATION & MUTUALISATION

Soutien entre les établissements en cas d'absence du personnel et travail en réseau se mettent progressivement en place. Ce dynamisme très profitable au fonctionnement du pôle Petite enfance est un commencement.

Ainsi, la commission d'attribution des places est unique pour l'ensemble du territoire, les agents ont pu bénéficier de formations globalisées et échangent régulièrement sur les pratiques, règlements intérieur et règlement médical mutualisés.

Le service a été restructuré dans un objectif d'accompagnement de l'enfant et de réactivité (agent volant, direction renforcée, responsable des micro-crèches).

Pour clore l'année 2014, un spectacle de « cirque » a été offert aux enfants.

## > NOUVEAUTÉS

- Passage de Brides en multi-accueil : 5 places supplémentaires depuis novembre 2014.
- 2 places supplémentaires en hiver aux Al-lues le samedi.
- Ouverture de 5 places saisonnières à Pralognan.
- Les couches sont fournies dans l'ensemble des crèches depuis septembre 2014.

## LES PERSPECTIVES 2015-2016

- Transfert du personnel des deux crèches de Saint Bon au 1/01/2016.
- Livraison de repas et aménagement des cuisines prévus à l'horizon 2017 (sous réserve de l'ouverture de la Cuisine Centrale de Tarentaise).
- Réaménagements intérieurs des crèches (poursuite).
- Mettre en place un évènement fort, pour petits et grands.

# 110

PLACES  
D'ACCUEIL

permanentes existantes  
au sein des structures  
intercommunales.

+ DE

# 200

FAMILLES  
fréquentent  
les structures

Taux de  
remplissage

+ DE

# 70%

Coût d'une place  
en crèche

# 1 RAM

Unique  
réseau de 48 assistants  
maternels  
52 RDV et appels  
téléphoniques pris

# 14 500 €



171 ENFANTS  
ONT PU PARTICIPER  
AUX 10 SÉJOURS  
ORGANISÉS.

3-5  
ANS

12 AU 13 AOÛT  
Forezânes - 8 enfants

6-11  
ANS

10 AU 14 MARS  
Alpes du sud- 21 enfants

5 AU 7 MAI

Chamonix - 12 enfants

20 AU 26 JUILLET

Les Landes - 36 enfants

17 AU 24 AOÛT

La Grande Motte - 15 enfants

12-17  
ANS

11 AU 12 MARS

Refuge - 5 enfants

5 AU 7 MAI

Paris - 24 enfants

20 AU 26 JUILLET

Les Landes - 24 enfants

4 AU 5 AOÛT

Yourte - 12 enfants

27 JUILLET AU 10 AOÛT

Croatie - 15 enfants

# [ ACTIONS EDUCATIVES: UN, DEUX, TROIS PARTEZ... LE BIEN ETRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE 3 A 25 ANS ]



## LES PERSPECTIVES 2015-2016

- Améliorer le service rendu à l'utilisateur (offre cohérente, communication, dématérialisation des inscriptions et modes de paiement).
- Livraison de repas à l'horizon 2017 (sous réserve de l'ouverture de la cuisine centrale de Tarentaise).
- Renforcer la participation citoyenne (jumelage, Conseil des jeunes..) et l'accompagnement des jeunes.

## TRANSFERTS DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE DE SAINT BON ET DES ALLUES COMPRENANT ACCUEILS DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRES

Ouverture des trois accueils de loisirs à l'ensemble des enfants à l'année, prise en charge des enfants dès le déjeuner les mercredis.

## NOUVEAUTÉ

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec l'organisation des « Temps d'activité Périscolaire » (TAP).

Confiée à Val Vanoise Tarentaise notamment pour garantir la mise en œuvre d'actions homogènes sur l'ensemble du territoire. Pour animer ces TAP, une quarantaine d'agents sont mobilisés.

Six grands thèmes retenus pour 2014-2015:

- premiers secours,
- intergénérationnel,
- arts/culture/lecture,
- environnement,
- regard sur le monde,
- découverte des métiers.

Le choix a été réalisé de proposer une inscription gratuite avec un taux de fréquentation moyen de 70% soit 590 enfants fréquentant quotidiennement les TAP.

## L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, UN ATOUT

36h hebdomadaires d'enseignement de l'anglais par des intervenantes spécialisées sur le temps scolaire.

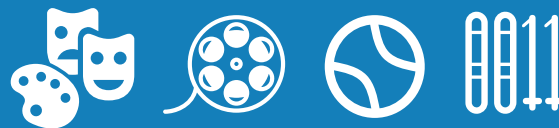
## POURSUITE DES ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES

Un animateur effectue les permanences au collège et anime les RDV ados (match hockey, soirée crêpes, match handball, Lac Aiguebelle, Bowling, Match de foot, spectacle magie). 90 élèves sont utilisateurs des permanences au collège de Bozel chaque jour.

Mission Locale Jeunes: 10 permanences, 44 entretiens et 27 jeunes suivis, notamment dans le cadre de la recherche d'emploi.



# [ CULTURE, SPORTS ET MANIFESTATIONS ]



L'action de Val Vanoise Tarentaise vise à promouvoir et ouvrir les pratiques culturelles et sportives à tous les publics. A ce titre, elle soutient, notamment financièrement des partenaires institutionnels et associations du fait de la forte volonté d'initier les jeunes aux pratiques artistiques malgré l'éloignement des structures culturelles, sur un territoire qui, de par son contexte et son histoire, privilégie traditionnellement les activités sportives.

## EDUCATION MUSICALE

- Un engagement fort, en partenariat avec l'école de musique de Moûtiers
- Bénéficie à l'ensemble des enfants du territoire inscrits
- Une participation de 120 000 € soit 1 060 €/ enfant pris en charge par Val Vanoise Tarentaise

## POURSUITE DE L'ÉVEIL À LA CULTURE

Grâce au parcours culturel, près d'une centaine de collégiens ont pu :

- Assister à trois spectacles
  - Bénéficier d'ateliers artistiques
  - Participer à un concert
  - Réaliser un projet d'exposition photos.
- Le fil conducteur se situait autour du rythme et de la musique avec le choix de travailler avec l'Ordinaire Grand Orchestra

## UN PARTENARIAT FORT AVEC LE DÔME THÉÂTRE

- Tenue d'un spectacle décentralisé en avril 2014 à Champagny
- Mise en place d'une solution de transport pour les habitants et de tarifs préférentiels pour se rendre à une dizaine de spectacles du Dôme Théâtre

## UN CINÉMA PLEIN AIR POUR PETITS ET GRANDS

- « Moi, moche et méchant » a été retenu
- 50 personnes présentes malgré le mauvais temps

## VIVE LE SPORT !

- Soutien aux activités pédagogiques et sportives des collégiens (Collège, salle polyvalente, Comité de ski...) pour un plein épanouissement (51 000 €)

## LES PERSPECTIVES 2015-2016

- Centraliser l'information pour relayer les événements organisés sur le territoire.
- Mutualisation et accès équitable aux équipements (pass loisirs).
- Animations et mise en réseau des bibliothèques.
- Mise en place d'un spectacle culturel et d'un événement culturel fort.
- Favoriser la connaissance de l'autre (jumelage, coopération franco-italienne..).

# [ LA SANTE, AU COEUR DES PREOCCUPATIONS ]

## LES ACTIONS EN 2014

---

- Constitution d'une Commission Santé au lendemain des élections, le territoire étant classé en zone médicale fragile.
- 2e semestre 2014 consacré à l'analyse des marges de manœuvre financières et des pistes foncières/immobilières, à la rencontre et à la construction d'un projet commun avec les professionnels de santé et les partenaires institutionnels.
- Labellisation du projet par l'Agence Régionale de Santé en décembre 2014.
- Financement inscrit dans le cadre du Plan Pluriannuel d'investissement.

## UNE MAISON DE SANTÉ C'EST :

- Une offre à la population, en un même lieu, d'un ensemble de services de santé de proximité (médecins généralistes, dentistes et paramédicaux).
- Une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre de soins, dans des territoires identifiés comme déficitaires ou fragiles.
- La possibilité d'un pôle prévention/social comme vecteur de santé publique indispensable.
- Des vacations de spécialistes qui se développent: gynécologue, pédiatre, ophtalmologiste, dermatologue, sages-femmes, diététicien, psychologue...

## LE LANCEMENT DE PROJET LIE A LA SANTE ET AUX SENIORS... DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS, UN NOUVEAU CHALLENGE !

Veiller au lien social entre les seniors :

L'ADMR est au cœur du dispositif à travers les actions suivantes : portage de repas, téléassistance et aide à domicile. Elle est soutenue financièrement par l'intercommunalité à hauteur de 80K€ /an

En projet à l'horizon 2015 : développement de l'animation et mise en réseau, mise en place de la Semaine Bleue.

# [ LE TRANSPORT ]

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Val Vanoise Tarentaise est autorité organisatrice de second rang pour le compte du Département, ce qui signifie :

- Recueil et traitement des informations relatives aux inscriptions des élèves.
- Lien avec les transporteurs et les établissements scolaires pour toutes les questions relatives au service du transport scolaire qui relève de son secteur de compétence.
- Formation des accompagnateurs scolaires.

Les dépenses de fonctionnement relatives au transport scolaire s'établissent à 913 K€.

## NOUVEAUTÉS 2014

- Inscriptions sur internet
- Possibilité pour les adultes de prendre les lignes régulières
- Ajout d'un transport scolaire le mercredi midi pour les écoles primaires (cours le mercredi matin)
- Modifications des tarifs par le Département avec prise en compte du quotient familial :

QF RETENU

TARIFICATION ANNUELLE  
PAR ENFANT

< 550

40 €

550 - 650

70 €

651 - 750

105 €

> 750

140 €



La discipline, l'affaire de tous: les services de la communauté de communes s'attachent également à faire respecter des règles de bonne conduite à l'intérieur des bus.



813 ÉLÈVES  
TRANSPORTÉS

12 ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES  
DÉSERTÉS

1 lycée, 3 collèges et 8 écoles

4 PRESTATAIRES  
ABD Voyages, Dunand, Loyet,  
Transavoie

9 DÉROGATIONS  
ACCORDÉES

## LE TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Mise en place d'un transport le mercredi midi pour desservir les accueils de loisirs.

En 2014, ligne de marché Brides-Bozel-Moûtiers financée par la communauté de communes.

**Perspectives:** mettre en place un transport à la demande (TAD) notamment pour faciliter les déplacements des jeunes et seniors et en couvrant au maximum les communes.

**Objectif:** répondre au mieux aux besoins

# [ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, UN NOUVEL ENJEU ]



1ER  
JANVIER  
2014

Val Vanoise Tarentaise  
a acquis cette compétence.

## LES ACTIONS MENÉES

### La participation et l'adhésion à des organismes que vous pouvez solliciter:

Albertville Tarentaise expansion (agence de développement économique local d'Albertville), dispositif Alizé Savoie (soutien aux créations et développement de PME), comité de bassin d'emploi d'Albertville.

### Participation à l'économie locale:

Abattoir de Bourg-St-Maurice, marchés publics avec des entreprises d'insertion par le travail (TRI VALLEE pour gardiennage déchetteries et ALPES PAYSAGES pour l'entretien des sentiers), insertion des clauses sociales dans certains marchés publics, petits travaux réalisés par Tarentaise Vanoise Insertion, achat de fournitures de bureaux à des entreprises adaptées, adhésion au projet de cuisine centrale de Tarentaise.

## LES PERSPECTIVES 2015-2016

Le territoire étant déjà très dynamique économiquement, avant toute chose, un diagnostic devra être réalisé afin de connaître quels seraient les besoins tels que :

- Une Zone d'activité économique d'intérêt communautaire, notamment celle du Grand Carrey.
- Accompagner le maintien du commerce de proximité et la valorisation des filières courtes et locales, notamment en terme agro-alimentaires.
- Accueillir les nouveaux arrivants et adapter la saisonnalité.
- Valoriser le tourisme d'été: valorisation des sites touristiques, parcours de santé, carte loisirs, course cycliste.

# [ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE: FAVORISER UN CADRE DE VIE HARMONIEUX ]



## LOGEMENT: UN ACCOMPAGNE- MENT

### CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Une fois par mois, un architecte répond gratuitement à toute question ayant trait aux questions d'architectures (équipements publics tant en construction que rénovation ou extension, traitement de l'accessibilité...), d'urbanisme (projets urbains, documents d'urbanisme, traitement des espaces publics...via une pré définition des besoins et l'accompagnement au lancement d'études) et d'environnement et paysage.

**Modalités :** service offert aux habitants du territoire ou qui veulent acheter un bien sur le territoire. Possibilité de se déplacer en mairie, 37 consultations en 2014.

### ADHÉSION À L'OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT JUSQU'À AOÛT 2015

Accompagnement des porteurs de projet d'amélioration de l'habitat (amélioration énergétique et maîtrise des charges dans le parc de logement, développement et amélioration

de l'offre de logements locatifs à l'année; lutte contre l'habitat indigne; maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées).

**Modalités :** 1ers renseignements par téléphone, visite sur site, des subventions à la clé. 6 bénéficiaires en 2014.

**Le dispositif s'est arrêté en 2015.**

### CENTRE D'HÉBERGEMENT

Val Vanoise Tarentaise, participe financièrement, pour les stations de son territoire au fonctionnement du centre d'hébergement de Moûtiers.

### HABITAT SOCIAL

Dans les années à venir, il s'agira pour le bloc local (communes et intercommunalité) de se poser la question de l'habitat social et de l'adaptation des logements.

### ENTRETIEN DES SENTIERS, COURS D'EAU ET RENOUÉE DU JAPON

Travaux réalisés par l'entreprise Alpes Paysage pour le compte de la communauté de communes et avec les aides de l'Agence de l'Eau

Rhône Méditerranée Corse, du Conseil Départemental de la Savoie et de l'APT. Les dépenses de fonctionnement de 182 826 € TTC correspondent à 1840h d'entretien des cours d'eau, 400h de lutte contre les espèces invasives (renoué du Japon) et 3200h d'entretien de sentiers.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### VAL VANOISE TARENTEISE EST ACCOMPAGNÉE PAR L'APT

Val Vanoise Tarentaise est accompagnée par l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise (APT) qu'elle soutient financièrement à hauteur de 62K€. L'APT constitue un outil de réflexion et de programmation de toutes les collectivités de Tarentaise-Vanoise, qui permet de répondre à plusieurs objectifs.

## FOCUS SUR LE SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un processus obligatoire et est porté par l'APT. Ce schéma se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. Ce document définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques...Il devra être approuvé en 2016.

- DÉFINIR ET FAIRE VIVRE ENSEMBLE UN PROJET DE TERRITOIRE QUI DONNE UNE VISION À 10 - 15 ANS DE NOTRE TARENTEISE.
- SE Doter d'un outil pour organiser des réflexions et projets à l'échelle du territoire.
- SE STRUCTURER POUR MOBILISER DES FINANCEMENTS QUI S'INSCRIVENT DÉSORMAIS, DE PLUS EN PLUS DANS UN CADRE TERRITORIAL ET CONTRACTUEL.
- RATIONALISER LA DÉMARCHE DE TERRITOIRE EN REGROUPANT LES MOYENS EXISTANTS

# [ SYNTHÈSE RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS\* ]

## CONTEXTE

La création de la communauté de commune a conduit au regroupement de 3 pôles de collecte :

- un pôle basé à Bozel (ancien service du SIVOM du Bozel),
- un pôle basé aux Allues (ancien service municipal),
- un pôle basé à Saint Bon (ancien service municipal).

Ce regroupement est transparent pour les usagers : les produits collectés (ordures ménagères, verre, emballages-papiers et cartons) et le fonctionnement des déchetteries sont les mêmes sur les 10 communes du territoire.

L'objectif est d'offrir un service identique à tous les usagers, qui doivent avoir accès à un conteneur ou bac 7 jours sur 7, sans que celui-ci ne déborde. La fréquence de collecte des conteneurs peut varier selon la saison et le type d'habitat (station, bourg, hameaux...).

Le traitement des déchets est assuré par le SMITOM de Tarentaise (Aime) depuis 2011, de façon uniforme pour les 10 communes du territoire Val Vanoise Tarentaise  
Présentation détaillée sur le site :

[www.smitomtarentaise.fr](http://www.smitomtarentaise.fr)

\* Cette thématique fait l'objet d'un rapport annuel complet disponible auprès de la communauté de communes.

**10827**  
TONNES DE  
DÉCHETS COLLECTÉS

**2970**  
TOURNÉES

**12** CAMIONS

**4** DÉCHETTERIES

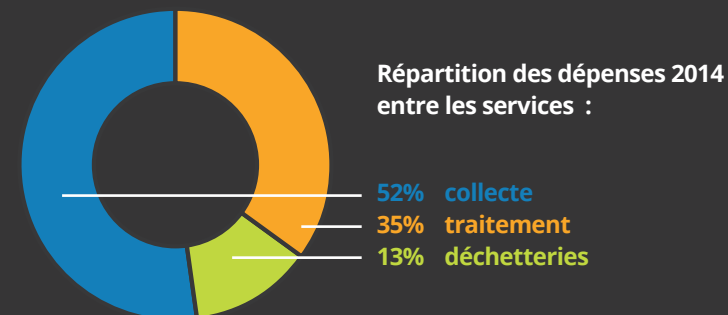
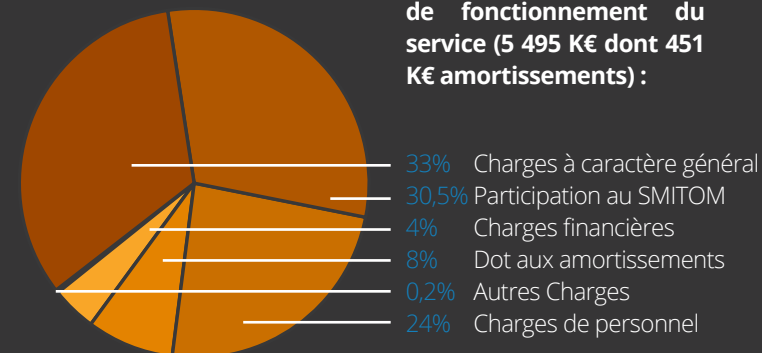
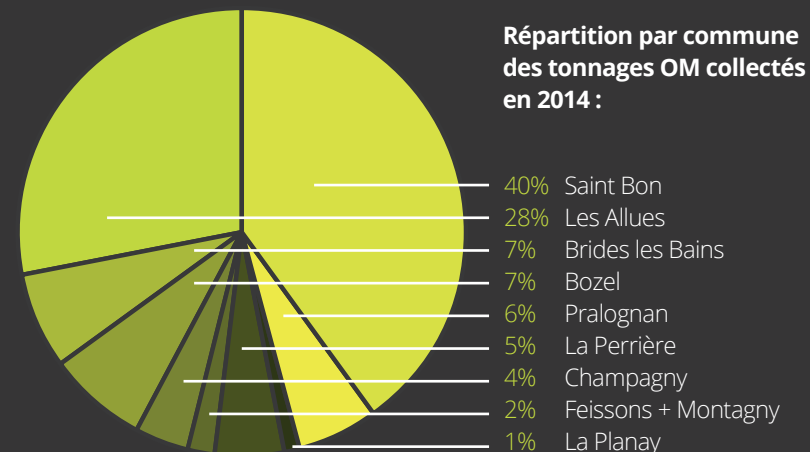
**36**

AGENTS DE  
COLLECTE  
équivalent temps plein

**790**  
POINTS  
D'APPORTS  
VOLONTAIRES

**3** DÉCHARGES  
de déchets inertes

En moyenne, sur notre territoire, chaque habitant produit 302 kg/an de déchets (moyenne nationale: 324 kg/hab/an).



## LES PERSPECTIVES

### 2015-2016

**Un service qui va évoluer et tend à la mutualisation.**

- **Organisation interne** : modification de l'organigramme et transfert de personnel communal vers la communauté de communes pour mutualiser le travail sur les 3 pôles de collecte.

- Etude portant sur **l'aménagement (ou réaménagement) des points de collecte** sur l'ensemble du territoire; démarche d'optimisation des tournées en parallèle.

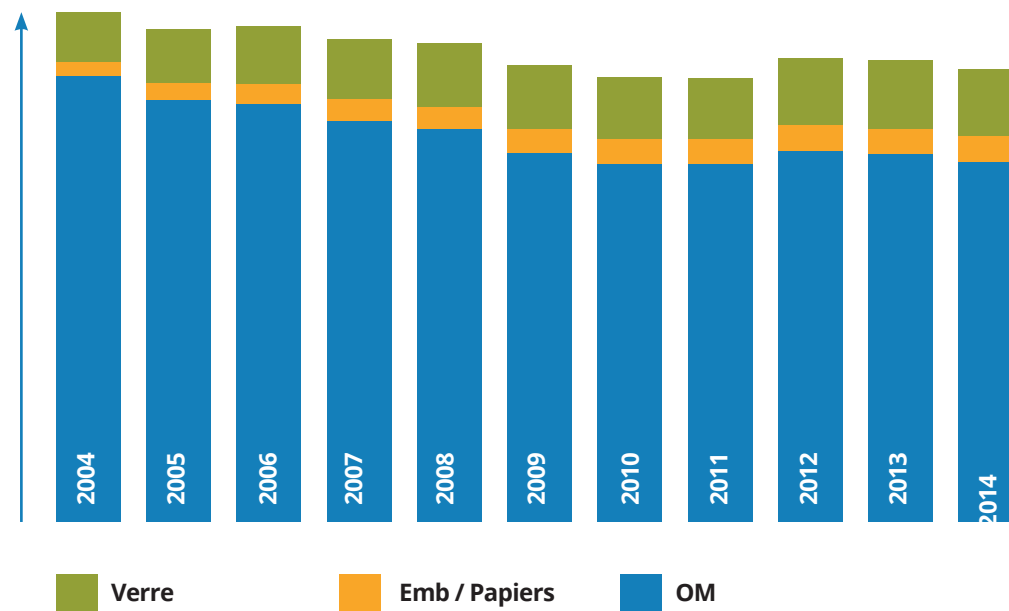
- Enfin, la détermination du **taux de TEOM** adapté à notre territoire se fera progressivement dans le cadre d'un lissage qui conduira à un taux unique. Naturellement, les communes dont le taux était trop haut, verrons celui-ci baisser. A l'inverse, celles dont le taux de TEOM était trop faible le verront progressivement augmenter. Le taux moyen pondéré 2014 est de **11.10 %** sur l'ensemble du territoire.

## NOUVEAUTÉS 2014

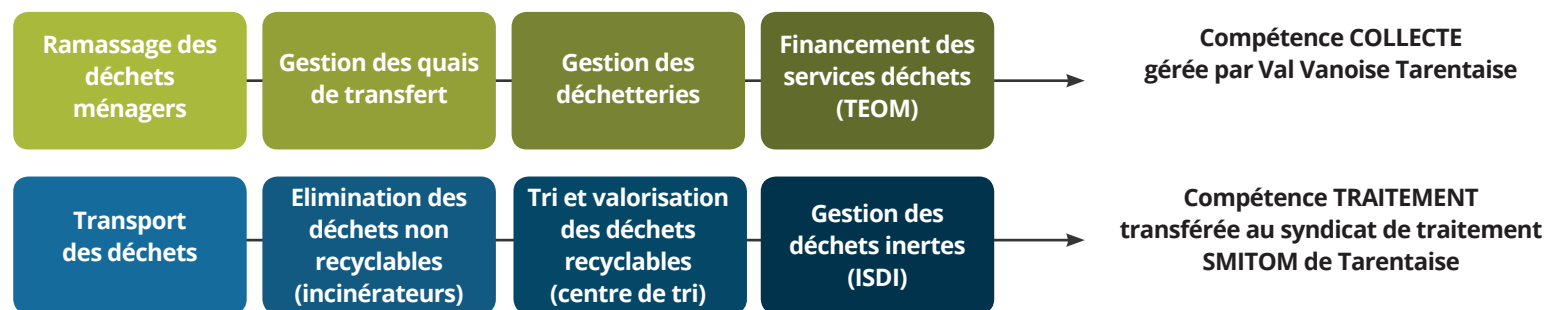
- Poursuite du **broyage des branches** en déchetteries afin de valoriser un « déchet » localement (compost, paillis, etc).

- **Investissement** : 2 conteneurs supplémentaires (emballages et verres) à Méribel - le Plateau, ainsi qu'un nouveau conteneur emballages à Champagny-en-Vanoise (les Epinettes) ont été installés.

Tonnages (t)



## LA RÉPARTITION DES SERVICES



# [ RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) ]

La communauté de communes est en charge du SPANC depuis le 1/01/2014 et se substitue ainsi aux communes. Le SPANC intervient pour conseiller, orienter et contrôler les usagers qui relèvent de l'assainissement non collectif.

Règlementairement, l'avis du SPANC est requis dans les cas suivants :

- Construction ou rénovation d'une habitation dans un secteur non raccordé à un réseau collectif de collecte et de traitement des eaux usées.
  - Contrôle de conformité obligatoire pour déposer le permis de construire (coût 155 € à la charge de l'utilisateur).
  - Contrôle de bonne exécution des travaux: (coût 155 € à la charge de l'utilisateur).
- Cas d'une vente immobilière: contrôle SPANC de moins de trois ans obligatoire.
  - Contrôle de l'état du dispositif d'assainissement (coût 140 € à la charge de l'utilisateur).

Dossier de demande:  
disponible sur le site

[www.valvanoisetarentaise.fr](http://www.valvanoisetarentaise.fr)

**RUBRIQUE SPANC**

**NOMBRE  
D'INSTALLATIONS  
CONTRÔLÉES** **2**  
dans le cadre de ventes  
immobilières

**NOMBRE  
D'INSTALLATIONS  
CONFORMES**  
dans le cadre de ventes  
immobilières

**AUCUNE**

**Travaux de mise en  
conformité prescrits par le SPANC**

## **LES PERSPECTIVES 2015-2016**

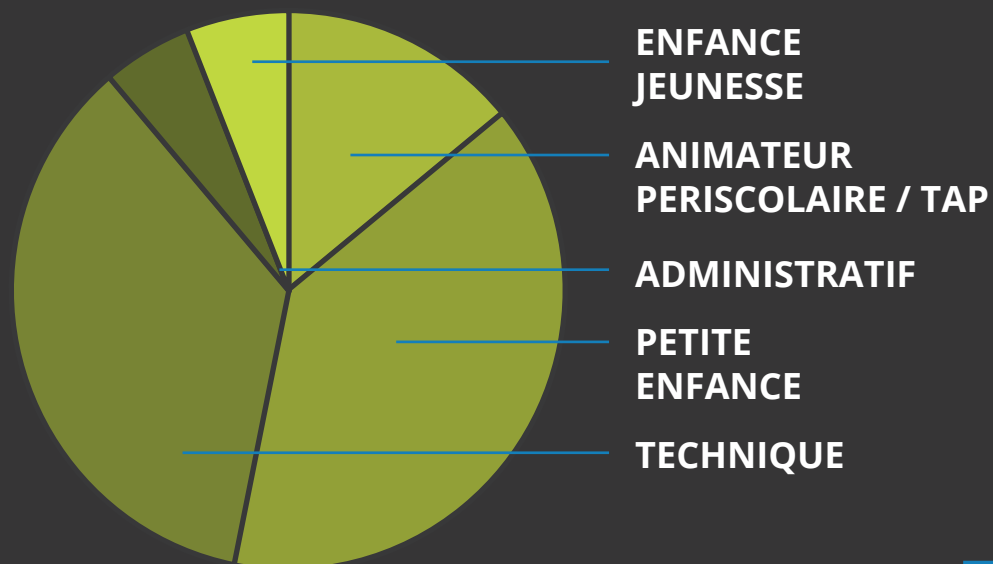
- Développement du service (10 contrôles réalisés au premier semestre 2015).



# [ MOYENS ET RESSOURCES ]

## REPARTITION DU PERSONNEL

par secteur d'activité (en équivalent temps plein)



## MOYENNE 2014

# 209

AGENTS

travaillant sur des compétences  
communautaires

DONT **111**

AGENTS

mis à disposition par les  
communes



AU  
TOTAL **113**

ÉQUIVALENTS  
TEMPS PLEINS

## LES PERSPECTIVES

### 2015-2016

**Mutualiser et mettre en commun,  
au centre des préoccupations  
de l'intercommunalité**

- Développer la politique Ressources Humaines et créer des services communs notamment en terme de formation et prévention des risques.
- Travailler en mode projet entre les services des communes et Val Vanoise Tarentaise.
- Renforcer la communication, interne comme externe.
- Etablissement dès fin 2014 d'un plan pluriannuel d'investissement afin d'identifier et de suivre les marges de manœuvre financières.
- Déterminer une stratégie financière et fiscale commune.
- Regrouper les besoins d'achats des communes et de la communauté de communes par l'intermédiaire de groupements de commande.

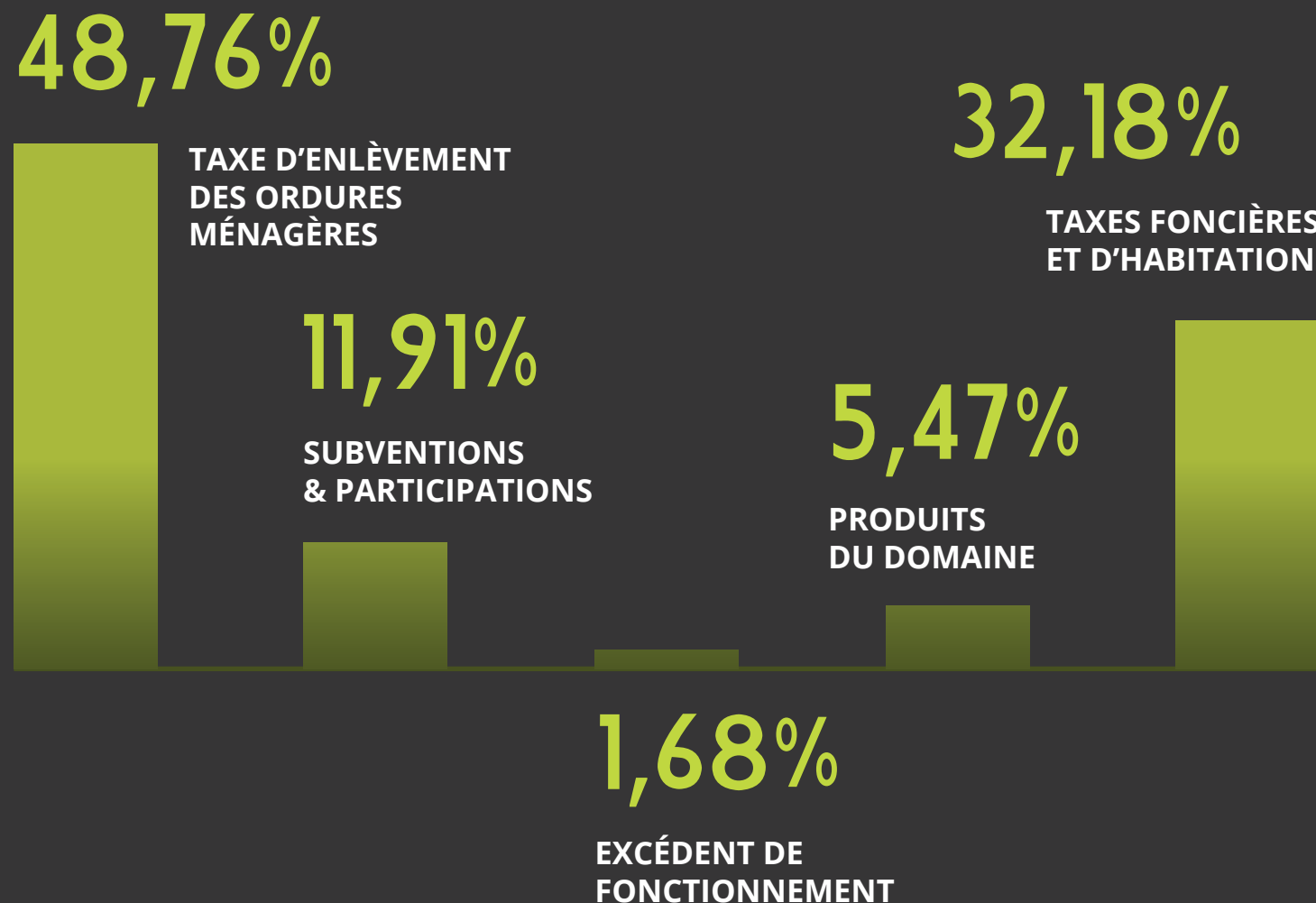
# [ LES RESSOURCES DE VAL VANOISE TARENTOISE ]

Les recettes fiscales directes représentent **80% des recettes de fonctionnement.**

Le montant des dotations et participations est constitué en grande partie par les participations de la Caisse d'Allocations Familiales au regard des actions sociales conduites sur le territoire.

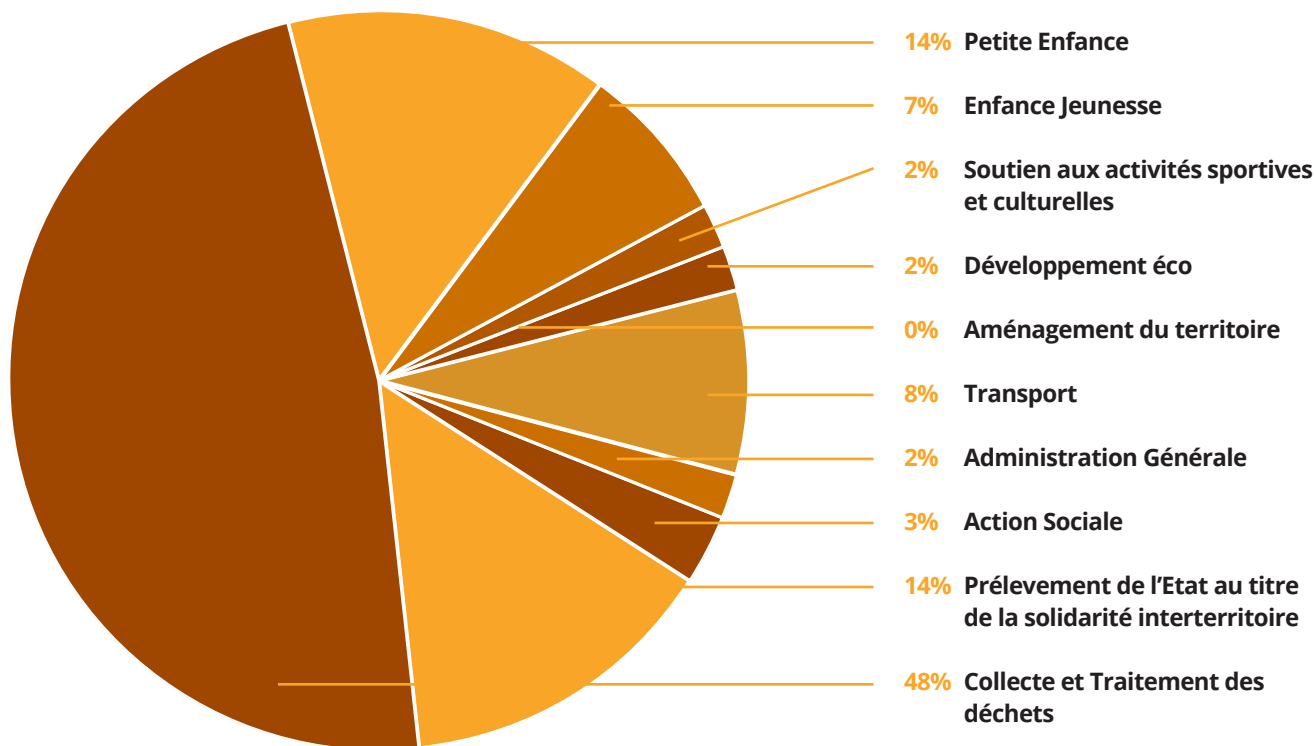
Enfin, les produits des services constituent la recette de fonctionnement la moins importante : il s'agit par exemple des inscriptions aux activités périscolaires et accueils de loisirs, aux crèches...

Excédent de fonctionnement de 205 K€.



# [ OU VA CET ARGENT? ]

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le pôle Collecte et Traitement des Déchets est le plus important avec quasiment 50% des dépenses de fonctionnement (5,5M€). Légère augmentation par rapport à 2013 suite aux transferts de compétences.

Poids important du prélèvement de l'Etat (FPIC). Tendence à l'augmentation lors des prochains exercices (dotation négative à partir de 2016).

**Environ 25% des dépenses à destination des enfants et jeunes, sport, social et culture.**

## STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de personnel : **33,3%**

Charges à caractère général : **29,1%**

Charges de gestion courante (versement de subventions, participations aux organismes extérieurs) : **20,5%**

Prélèvement de l'Etat au : **15,1%**

Charges financières : **2,1%**

Les dépenses de personnel représentent 1/3 du budget de fonctionnement de l'intercommunalité, soit environ 3,5 M€. On peut noter une légère hausse de l'importance de ce pôle par rapport à 2013 suite au transfert de services communaux pour lesquels les effectifs étaient nombreux et dans une moindre mesure, à la structuration des services.

Le prélèvement de l'Etat à une importance non négligeable dans le budget global de l'intercommunalité (15%).

Le territoire de Val Vanoise Tarentaise est un territoire privilégié (potentiel fiscal plus élevé que la moyenne nationale), l'effort de solidarité nationale des communes et de l'intercommunalité est important (1,8 millions d'euros).

*"Si vous voulez que les hommes s'entendent, faites-leur bâtir quelque chose ensemble"*  
*Saint-Exupéry*



**val vanoise**  
**tarentaise** communauté  
de communes

\* Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Président de l'EPCI adresse annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes.